Ministère de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique

جامعة الحسن الأول
UNIVERSITÉ HASSAN 1ER

PRESIDENCE

FOND PROPRE UH1 DE SOUTIEN A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE CONVENTION D'UN SOUTIEN A LA PUBLICATION D'UN OUVRAGE SCIENTIFIQUE

Convention N°20……./

Entre
L'université Hassan premier de Settat ;
Etablissement public à caractère scientifique culturel et professionnel
Dont le siège social se situe complexe universitaire, route Casablanca B.P :539,26000 Settat
Représentée par sa Présidente, **Madame Khadija ESSAFI**

Et D'une part ;

L'auteur **……**, Professeur à la Faculté Des ……. D'autre part ;

Préambule :

Un des axes de la politique de recherche de l'université consiste a promouvoir les publications scientifiques. Ainsi, le professeur **……** de la faculté d……, dans le cadre de ses activités de recherche, souhaite s'engager dans la publication de l'ouvrage intitulé :

" ……"

Cet engagement prendra la forme d'une participation au financement de l'ouvrage.

Les parties conviennent que leurs rapports seront réglés strictement par la présente convention.

Ceci ayant été exposé, les parties conviennent de ce qui suit :

Article 1 – Objet : participation financière Hassan 1er Université a la publication de l'ouvrage

Dans le cadre de l'édition de l'ouvrage intitulé : **……**

Dont l'auteur est **……**., L'université Hassan 1er participera à l'impression de ce cet ouvrage à concurrence de la somme de **…….. Dhs TTC.**

La date de parution de l'ouvrage est prévue avant la fin de l'année ……

Article 2 – Objet : Mention de la participation sur l'ouvrage

Le concours de L'université Hassan 1er sera mentionné sur l'ouvrage par apposition du logo de L'université sur la première page de l'ouvrage.

L'auteur s'engage à inscrire la mention « la publication de cet ouvrage a été financé par le fond propre de L'université Hassan 1er de soutien à la recherche scientifique » à la premier page de l'ouvrage et de respecter la charte graphique de L'université Hassan 1er selon le modèle ci-joint.

Article 3 – Objet : remise d'ouvrages à titre gratuit

L'auteur s'engage à remettre à l'université Hassan 1er 200 exemplaires de l'ouvrage à titre gratuit.

Article 4 – Objet : Modalité financières

Le virement de cette subvention sera effectué au nom de la Faculté ……..

Article 5 – Objet : droits de propriété intellectuelle

La présente convention est exclusive de tout transfert de droits de propriété, les droits de propriété intellectuelle restant la propriété de l'auteur.

Article 6 – Objet : Légalité du contenu

L'université Hassan 1er, n'encourage aucune infraction de la loi et n'est pas responsable du contenu de l'ouvrage intitulé : **" ……."**

Article 7 – Objet : Durée de la convention

La présente convention entre en vigueur dés sa signature par les parties et prendra fin dés que les obligations réciproques des deux parties auront été remplies.

Article 8 – Objet : Annulation de la subvention

Dans les cas ou L'auteur ne publie pas les ouvrages dans l'année qui suit la présente convention, la somme de ……. Dhs TTC devra intégralement être reversée à L'université Hassan 1er, dans le délai d'un mois après mise en demeure écrite.

Article 9 – Objet : Dénonciation et résiliation de la convention

La présente convention pourra être dénoncée uniquement avant le versement de la subvention, par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusée de réception.

Une fois le versement de la subvention effectuée ; l'auteur pourra notifier à L'université Hassan 1er son intention de résilier la présente convention ne sera effective qu'après remboursement de l'intégralité du montant de les dispositions prévues à l'article 5 resteront en vigueur nonobstant l'expiration ou la résiliation de la présente convention.

Article 9 – Objet : modification de la convention

Toute modification apportée à la présente convention devra faire l'objet d'un avenant dûment émargé par les parties.

Fait en deux exemplaires à Settat ; le ……

Pour l'auteur de l'ouvrage

……